

Communiqué de presse

Le foot wallon labellisé Backsafe

Namur, le 6 novembre 2019

Depuis le mois de septembre, le label Backsafe de l'AWSR est proposé aux clubs wallons affiliés à l'Association des clubs francophones de football (ACFF). L'objectif est de les encourager à mettre en œuvre des initiatives en faveur de la sécurité routière, notamment pour lutter contre la conduite sous influence d'alcool. Pour ce faire, des outils d'information et de sensibilisation ont été spécialement créés et sont mis à disposition des clubs affiliés. La convention liant l'AWSR et l'ACFF a été signée officiellement ce mercredi 6 novembre.

Le label BackSafe est un label de sécurité routière octroyé par l'AWSR aux organisateurs d'événements festifs ou aux établissements qui prennent des initiatives afin de favoriser le retour à domicile de leurs clients en toute sécurité.

Le label Parents Fair-Play a quant à lui été mis en place par l'ACFF pour lutter contre les comportements agressifs aux abords des terrains et créer une communauté de parents fair-play et un sentiment d'appartenance à celle-ci.

L'ACFF et l'AWSR ont décidé de s'unir afin de mutualiser leurs efforts en matière de sensibilisation à une consommation d'alcool responsable au sein des clubs de football wallons et germanophones affiliés.

La 3^e mi-temps

Les infrastructures sportives sont des endroits où la consommation d'alcool est souvent élevée. Celle-ci peut occasionner des troubles de l'ordre public et des risques pour la santé, mais aussi des accidents de la route. Ainsi, les nuits de week-end, l'alcool joue un rôle dans 55% des accidents corporels survenus en Wallonie pour les 18-34 ans et 51% pour les 35-54 ans. Pour les journées de week-end, cela concerne 19% des 18-34 et 16,8% des 35-54 (Source AWR/Statbel). On constate par ailleurs que les conducteurs boivent plus volontiers dans le cas de petits trajets de moins de 45 minutes, comme ceux entre le domicile et le club de foot (Source VIAS).

Dans le cadre de leur collaboration, l'AWSR et l'ACFF souhaitent notamment sensibiliser les parents et accompagnants des jeunes joueurs qui boivent durant les matches et/ou les entraînements et reprennent ensuite la route avec, bien souvent, des enfants à bord.

Comment être labellisé ?

Pour obtenir le label Backsafe, le club intéressé remplit une check-list (placée en annexe) reprenant toutes les actions qu'il s'engage à mettre en place pour contribuer à garantir un retour en toute sécurité aux membres du club ainsi qu'à leurs familles. Pour ce faire, chaque membre peut agir à son niveau : le référent de l'ACFF, les dirigeants du club, le personnel de

la buvette, les coaches, les délégués et les parents. Une fois complétée, la check-list est envoyée à l'AWSR, qui valide la labellisation.



Dès que le label BackSafe est octroyé, le club reçoit du matériel de sensibilisation comportant notamment des posters, des fanions, des badges et un guide de bonnes pratiques arborant un message clair : « Vos enfants ont géré leur match, alors gérez leur retour ». Des éthyloréglettes et des gobelets Alcodose complètent le kit.

Une séance d'information sur la finalité de ces outils, sur les effets de l'alcool au volant et sur le rôle de chacun dans le cadre d'une responsabilité sociétale accrue a été proposée à l'ensemble des référents des clubs labellisés.

Lors d'événements importants, les clubs labellisés peuvent également solliciter l'AWSR afin d'accueillir une animation sur la thématique de la sécurité routière.

A ce jour, 23 clubs francophones sont déjà labellisés Backsafe. La liste se trouve en annexe.

Contact Presse AWSR : Pierre-Laurent Fassin – 0475 98 34 06

[Suivez nous sur Twitter @AWSR_be](https://twitter.com/AWSR_be)

www.tousconcernes.be

Annexe 1

Liste des clubs labellisés BackSafe au 24.10.19

Club labellisés	
1	R. Stade Warremmien FC
2	RUS Sartoise
3	PAC/Buzet
4	R Anhée FC
5	Marloie Sport
6	R. Aywaille FC
7	US Beauraing 61
8	RCS Condruzien
9	RCS Libramontois
10	RUS Rebecquoise
11	R Soignies Sports
12	FC Eupen 1963
13	Etoile Elsautoise
14	Racing club Marcinelle
15	US Thy-Le-Château
16	RDC Cointe Liège
17	Cercle Sportif Andennais
18	RES Orgeotoise
19	Grez-Doiceau
20	RUS Assesse
21	Olympi Charleroi
22	R. Arquet FC
23	AC Hombourg

Annexe 2

Quelques exemples de bonnes pratiques :

- Avoir une politique de boissons non alcoolisées :
 - Respecter les obligations légales (ne pas servir d'alcool aux mineurs, identifier les clients ivres et ne pas les servir, etc.)
 - Eviter la consommation d'alcool dans les vestiaires ou au bord du terrain
 - Diversifier la carte des boissons N/A, proposer des tarifs attractifs et en faire la promotion
 - Limiter les doses d'alcool aux doses « bar »
 - Proposer de l'eau gratuite dans la mesure du possible
- Faire la promotion des transports alternatifs à la voiture :
 - Privilégier le covoiturage lors des déplacements
 - Désigner un BOB
 - Privilégier la mobilité douce et les transports en commun
- Diffuser un message de sensibilisation à la sécurité routière :
 - Informer et sensibiliser les différents membres du club et le personnel de bar
 - Afficher les outils de sensibilisation dans le club et la buvette
 - Accueillir une action à la sensibilisation de sécurité routière lors de gros événements
 - Soutenir et encourager les initiatives proposées aux autres membres du club